



Un dessin vaut mieux que mille mots

Baptiste Coulmont

► To cite this version:

Baptiste Coulmont. Un dessin vaut mieux que mille mots. Les transformations de la conjugalité, 2009, Paris, France. pp.48-54. halshs-00482180

HAL Id: halshs-00482180

<https://shs.hal.science/halshs-00482180>

Submitted on 9 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un dessin vaut mieux que mille mots

Baptiste Coulmont, Université Paris 8

Une histoire

Le mariage gay

Depuis 1993, aux Etats-Unis, mais surtout après 1996, le mariage des couples de même sexe est une question politique d'abord nouvelle puis routinière, sujet d'articles de presse, d'éditoriaux et donc de dessins de presse (*editorial cartoons*). Le *gay marriage* est dorénavant un thème battu et rebattu par des dessinateurs professionnels.

Entre 2000 – mise en place des « unions civiles » dans l'Etat du Vermont – et 2003 : peu d'occasions se prêtent à ce thème (le mariage est moins au centre que les *domestic partnerships* ou les unions civiles). À l'été 2003, puis entre novembre 2003 et novembre 2004 des rebondissements fréquents donnent des éclairages nouveaux à un thème connu. Plus récemment encore, la mise en place de mariage dans des États fédérés tels que l'Iowa a donné lieu à d'autres soubressauts.

Mais ces soubressauts sont de moins en moins forts : l'arrivée d'un nouvel État fédéré dans le club restreint de ceux qui ont étendu la définition du mariage ne relance pas les *cartoons* : aujourd'hui, quand un état fédéré inaugure ses « unions civiles », on ne décèle plus qu'une poignée de dessins dans la presse locale, et encore... Il y a donc moins de dessins en 2008 qu'en 2003.

Ma collection de cartoons est maintenant de 406, récoltés jour après jour, au moment où les controverses sont aiguës (à partir de sites internet regroupant une grande partie des *cartoonists* américains). Sans pouvoir capter toute la production j'ai au moins recueilli les dessins des principaux producteurs. La frustration est grande à travailler sur ce matériel graphique : l'analyse rapide que j'ai présentée ici ne fait que soulever la difficulté. De fait, un grand nombre d'éléments manquent à ce que je considère être une étude sociologique : j'ai fait, par exemple, abstraction des caractéristiques sociales des dessinateurs (sexe, âge, type de journal qui les emploie, récipiendaire ou non du Pulitzer...).

On a affaire ici aux productions d'une profession structurée : les cartoonistes sont souvent membres de l'équipe éditoriale d'un quotidien ou d'un hebdomadaire, mais la *syndication* leur donne une audience nationale. Ce sont dans une très grande majorité des hommes. Le prix

Pulitzer récompense un(e) cartooniste chaque année depuis 1922 (le Pulitzer a été créé en 1917)

Analyses

Ces dessins humoristiques contemporains n'ont pas fait l'objet de nombreux traitements sociologiques.

Études françaises

On trouve de nombreux articles et ouvrages sur la naissance de la caricature politique au XIX^e siècle dans un contexte de censure et de répression policière. Le dessin de presse y est interprété comme une soupape possible, comme un échappatoire relatif à la pression de la censure. On peut trouver aussi quelques articles académiques et ouvrages généraux sur le dessin de presse contemporain (notamment dans la revue *Société et Représentations*).

Mais la représentation graphique a « le statut dévalorisé de l'illustration, vouée au coup d'oeil pressé [...] lorsque le sujet de l'oeuvre est en rapport avec l'objet sur lequel le sociologue travaille » [Favre 1989, 245] Tout comme avec la peinture, il devrait cependant être possible de dire du *cartoon* qu'il « apparaît (...) comme un moyen, parmi plusieurs autres, d'accéder à ce quelque chose d'infiniment difficile à reconstituer qu'est la manière dont s'organise la lecture du réel. » (*id.* p.257) : Je répète, « la manière dont s'organise la lecture du réel », et non pas le réel lui-même.

En termes de « cadrage »

L'usage en tant que source des *cartoons* existe aussi dans une partie de la sociologie des mouvements sociaux, notamment autour des travaux de Gamson : les *cartoons* illustrent des « paquets d'interprétation » (*interpretive package* – dont la définition est la suivante : « *metaphors, catch phrases, symbolic devices used to make sense of an ongoing stream of events as they relate to a particular issue. At its core is a central organizing idea or frame suggesting what is at issue* »). Ces dessins de presse sont ici considérés comme un moyen d'accéder à une lecture du réel fortement structurée.

D'autres analyses récentes s'appuient sur les études de genre en prenant pour centre de leur analyse la représentation, minorisée, de certaines femmes en particulier, et des femmes en général (article sur la représentation de Hillary Clinton, article sur la représentation du Congrès mondial des femmes) : les *cartoons* proposent une lecture particulière de l'information [un exemple : la lenteur des changements thématiques : Hillary Clinton est toujours traitée en 1999

avec les thèmes de 1992 : inertie] – ce traitement féministe a pu ici m'intéresser : entre intérêt pour le genre et intérêt pour la sexualité.

L'humour : absent des analyses

Et l'humour sera, ici aussi, absent de mon analyse. L'humour (ironie, amusement, sourire...) est peu présent dans les analyses que j'ai pu lire. C'est surtout le *message* qui est analysé (relativement, par exemple, aux divisions politiques, entre démocrates et républicains, entre libéraux et conservateurs). L'humour me semble pourtant être un élément crucial.

On a affaire à un type d'humour particulier, reposant sur l'affinité presque immédiate avec les thèmes abordés dans le journal où paraissent les cartoons. Cette affinité : une connivence : les cartoons rassemblent en un point ce que « tout le monde » sait (ou du moins le lecteur confirmé de la presse quotidienne ou hebdomadaire). Le confort issu du partage des mêmes représentations a disparu avec le transfert transatlantique et le passage du temps : le lectorat, ici, n'est pas entièrement dans la connivence.

Une étude de l'humour nous entrainerait trop loin : il ne repose pas seulement sur la connivence et l'immédiateté de la compréhension, mais aussi sur l'imbrication de thèmes autrement séparés. Chaque dessin individuel est comme un « mille-feuille » d'allusions.

En pratique : comment analyser ? Je vais ici proposer deux choses. D'abord je commencerai par « faire des tas », puis j'aborderai la question du « pouvoir » dans ces dessins.

Faire des tas – une première analyse

De quoi parle-t-on, dans ces dessins ? Les termes utilisés pour décrire cette nouvelle forme culturelle, l'union légale des couples du même sexe, n'évoluent pas

49% des dessins contiennent le terme « *gay* » en première période (2003-2004) et 46% en seconde période (2008-2009). À la différence de « *gay marriage* », l'expression « *same-sex marriage* » n'est présente que dans moins d'un dixième des dessins alors qu'elle est l'expression favorisée par les articles de presse.

La cérémonie : *wedding*

Les cartoons se sont emparés du mariage comme cérémonie (la noce, le *wedding* plus que le *marriage*). La scène représentée est alors intégrée dans un déroulement spatial et temporel qui la précède et la suit. Il est même possible de suivre le déroulement d'une cérémonie « type » en sélectionnant certains dessins, qui porteraient sur :

- la demande en mariage
- l'arrivée à l'église
- la liturgie [parfois séculière] souvent religieuse
 - avec ses objections rituelles (*speak now or forever hold your...* : le public de la cérémonie est assimilé au peuple, aux électeurs privés de parole par la cour suprême)
 - ses formules obligées « jusqu'à ce que la mort... », « prenez-vous N... ici présent ? » (*do you, Bill, take...*), sa réponse attendue « Oui » (*I do*) – parfois sous la menace d'un fusil
- la sortie de l'église
- le départ du couple, dans une voiture à laquelle sont attachées des boîtes de conserve
- la réception qui suit le mariage,
- et enfin le gâteau, pièce montée, au sommet de laquelle se trouvent des petits personnages

Combien de dessins ont un rapport avec la cérémonie elle-même ? 120 dessins (sur 406) ont un lien direct avec la cérémonie ou ce qui la suit directement (portrait d'une vie de couple homosexuel, lune de miel...)

Le statut : *marriage*

Les cartoons ne sont pas uniquement attachés à la cérémonie, mais aussi à une « conscience du droit » : le mariage est un ensemble de droits, mais donne aussi accès à un ensemble de droits.

La cérémonie est parfois l'instance par laquelle le droit se réalise, s'incarne dans des formes particulières. Les cartoons qui insistent sur la cérémonie montrent ainsi son importance – non pas seulement comme rituel symbolique, mais comme actualisation du droit. Deux « paquets » peuvent être formés, centrés autour de la citoyenneté d'un côté, de la comparaison avec le mariage hétérosexuel de l'autre.

- 1- la citoyenneté : certains dessins donnent à voir une représentation du mécano légal qui superpose certaines formes de citoyenneté au mariage. Le cartoon « *My fellow heteros* » [Markstein 2004-01-21] en est sans doute le meilleur représentant, mais aussi le « *How a Bill becomes a Law in Massachusetts* » [Peters 2004-11-20], de même que ceux qui font état des anciennes prohibition au mariage interracial. C'est à ce thème qu'il faut rapprocher les cartoons sur le terrorisme : que ce soient Saddam et Bin Laden devenus homosexuels ou que ce soient des couples gays qui soient interdits de mariage (rejet dans la non-citoyenneté...)

2- la comparaison avec le mariage hétérosexuel décrit dans son triste état quotidien (divorce, relations extraconjugales, partouzes, amertume des époux/épouses, ridicule-Britney, commercialisation). L'argument explicité parfois est qu'il y aurait une hypocrisie à vouloir « défendre » le mariage en empêchant les gays et lesbiennes d'y accéder puisque ce sont les hétérosexuels qui l'ont détruit.

On ne trouve dans le corpus *pas de représentation* de ce que serait le quotidien du mariage homosexuel (l'ennui est laissé aux hétérosexuels mariés dans la poursuite d'une longue tradition de portraits de couples dans les dessins humoristiques. « *How about a ban on no-sex marriage ?* » propose l'un d'eux). On trouve quelques mentions du *divorce gay*.

En même temps : tout ceci place le mariage au centre. C'est parce qu'il est idéalement sacré qu'il peut faire l'objet de profanations.

L'exception hétérosexuelle apparaît dans quelques dessins après la décision du maire de San Francisco de commencer à marier les couples du même sexe : sa décision crée de longues files d'attente devant la mairie, où des hétérosexuels peuvent se retrouver en minorité numérique et donc dans l'anormalité, l'exception

Ce que l'on ne trouve pas, dans les « *editorial cartoons* » c'est une mise en humour de « l'avant ». Le travail d'organisation, de lobbying, de persuasion juridique réalisé par les associations gaies et lesbiennes tout au long des années quatre-vingt-dix est entièrement passé sous silence.

J'ai pour l'instant proposé une description, voire une herméneutique, une interprétation à caractère global, général, en mettant en relation une réalité et sa représentation. J'aimerais maintenant passer à une autre forme d'interprétation, en m'appuyant sur la morphologie de la population représentée dans ces dessins. Ces cartoons peuvent en effet être analysés comme des lieux de manifestation du pouvoir plutôt que comme des lieux neutres. Je vais étudier deux éléments autour des questions suivantes « qui est représenté ? » et « qui prend la parole ? ». Le dessin de presse est ici conçu ici comme un lieu de pouvoir ou un indicateur des relations de pouvoir.

Qui est représenté ?

10% des dessins comportent une foule (*i.e.* plus de 10 personnes, difficiles à distinguer dans l'espace du dessin), 85% des dessins comportent entre 1 et 9 personnages, et 5% sont vides de personnages (exemple : une carte, un lieu...)

La grande majorité des dessins, donc, contient des individus repérables. Certaines caractéristiques, comme la surreprésentation des couples d'hommes, apparaissent significatives alors que la décision ouvrant le mariage dans le Massachussets, en 2003, porte le nom d'une femme, Hillary Goodridge, et que des photos de Hillary et sa partenaire sont souvent présentes dans la presse.

Plus largement, sur les 963 personnages pour lesquels le genre est aisé à repérer, 729, c'est à dire plus des trois quarts (76%), sont des hommes. Cette surreprésentation masculine se retrouve dans d'autres *editorial cartoons* et a été repérée par d'autres études (Gilmartin et Brunn). Beaucoup d'hommes et peu de femmes : peu de représentation de *familles* avec enfants (tellement peu qu'il m'a semblé inutile de coder l'âge des personnages).

L'orientation sexuelle

Il y a -- je le reconnais -- une grande naïveté à vouloir trouver à des personnages de dessins humoristiques une orientation sexuelle et à la fixer dans une base de données. Mais ces personnages n'ont pas seulement un genre, ils ont aussi une sexualité.

Comparons avec quelques dessins humoristiques français pour comprendre comment l'homosexualité est rendue visible. En France c'est principalement en endossant un genre qui n'est pas le sien qu'un personnage est décrit comme homosexuel : il y en a un « qui fait la femme » disent les dessins de Cabu publiés en 2004 au moment où le maire de Bègles décide de procéder au mariage de deux hommes. La subversion des rôles de genre est le principal argument et, semble-t-il, la source de l'humour.

L'on trouve très peu de dessins similaires aux États-Unis : une poignée en provenance de dessinateurs « conservateurs ». Gays et lesbiennes ne sont pas décrits comme des traitres à leur genre (hommes féminisés et femmes masculinisées), et ceci constitue probablement une différence avec la caricature qui repose sur la féminisation de l'homosexuel.

Alors comment l'homosexualité est-elle codée ?

La moustache est un élément indiquant l'orientation sexuelle (dans les couples du même sexe). C'est la moustache qui révèle. Sur les 115 moustaches représentées, 77 (67%) sont portées par des individus autrement identifiables comme homosexuels (une grande partie des autres sont portées par des personnages identifiables comme Afghans, Iraniens ou terroristes).

D'autres signes, comme « se tenir la main », s'embrasser, être en face d'un prêtre en train de célébrer un mariage, être dans le même lit... permettent d'imputer à certains personnages une sexualité.

Des gays ou des lesbiennes apparaissent finalement sur 160 dessins (le nombre total de dessins étant de 406, 4 dessins sur 10 comportent des personnages homosexuels). Mais une trentaine de dessins comporte des personnages hétérosexuels représentés dans un couple homosexuel : Bush est *in bed with* la droite religieuse, par exemple, ou le candidat à la présidentielle Kerry doit *se marier* avec son colistier. Le mariage gay est ici pris pour signifier l'aisance, le naturel d'une union ou au contraire la gêne. Tous les couples du même sexe ne sont pas des couples gays.

Et l'on remarque une modification de la place de des « vrais » homosexuels au fur et à mesure des années : en 2003 et début 2004, les homosexuels apparaissent dans 27% des dessins, en 2008-2009, dans 52% des dessins. Ce sont, dans une écrasante majorité des cas, des couples d'hommes. Les femmes sont très peu représentées et les lesbiennes presque invisibles.

Conclusion temporaire : le monde représenté par ces *cartoons* est un monde d'hommes, le plus souvent hétérosexuels. Les gays (et quelques lesbiennes) ne sont pas en position de représentants permanents, mais en position de représentés minoritaires.

Une question : « qui parle ? »

Si les représentations des personnages nous donnent une idée des rapports de pouvoir au sein des *cartoons*, un indicateur semble beaucoup plus précis. Les prises de parole indiquent les différences de pouvoir au sein du cartoon. La question « qui parle ? » est ici presque identique à la question « qui a le pouvoir ? » – qui a le pouvoir dans le monde-cartoon, au minimum.

Un premier résultat est à souligner : les couples du même sexe parlent peu et ceux qui parlent ont peu de chance d'être en plus homosexuels (ce sont plutôt des femmes polygames par exemples, définies par leur attachement à un homme, ou des industriels « dans le même lit »...) ; les hommes parlent plus que les femmes.

Ce sont des hommes hétérosexuels qui parlent, dans 50% des dessins. Des personnages identifiés comme gays ou lesbiennes ne prennent la parole que dans 36 dessins sur 406 (9%).

Pour être un peu plus précis, 4 dessins sur 406 montrent des lesbiennes prenant la parole.

On a donc affaire à des « discours sur » plus qu'à des « discours de » : des discours sur les gays et leur mariage plus que des discours des gays sur leur mariage

Conclusion ?

Les homosexuels ne sont pas souvent décrits avec « *agency* », c'est à dire une capacité à agir... Une comparaison rapide avec le monde extérieur aux cartoons, disons, la « vraie réalité sociale », révélerait d'intéressantes divergences.

Dans les dessins humoristiques, les gays et lesbiennes sont rarement dotés d'*agency*, d'une capacité d'action propre. Ils semblent portés par les événements, soumis au bon vouloir du pasteur qui les marie, aux hommes politiques qui cherchent à empêcher le mariage... Or de nombreux travaux, ainsi que les articles « factuels » publiés dans les quotidiens qui publient aussi les *cartoons*, ont décrit comment la cause du mariage gay avait été défendue, à la fois par des individus, homosexuels ou non, mais aussi par des associations. Cette mobilisation juridique d'un côté, « éducative » de l'autre (réunions de quartier ou de village au Vermont par exemple), ou les actions de « lobbying » des élus... sont en place, dans différents Etats fédérés, depuis une quinzaine d'années.

En même temps, ces dessins proposent une certaine image de l'homosexualité, en lien étroit avec celle qui est proposée par les associations cherchant à étendre la définition du mariage aux couples du même sexe. L'étude de la mobilisation au Vermont (ou dans d'autres Etats contre certains référendum d'initiative populaire) montre la création consciente d'une certaine image du couple homosexuel : un couple domestique, stable, non subversif... A l'homosexualité révolutionnaire du début des années soixante-dix, à l'homosexualité en quête de compassion de la fin des années 80 a succédé une homosexualité « respectable », en quête d'une citoyenneté complète.

Bibliographie

- BENIGER, James R. 1983 « Does Television Enhance the Shared Symbolic Environment ? Trends in Labeling of Editorial Cartoons, 1948-1980 » *American Sociological Review*, Vol.48, No.1, 103-111
- EDWARDS, Janis L. ; CHEN, Huey-Rong. 2000 « The First Lady / First Wife in Editorial Cartoons : Rhetorical Visions Through Gendered Lenses » *Women's Studies in Communication*, Vol.23, No.3, 367-391
- GAMSON, William A. ; MODIGLIANI, Andre. 1989 « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach » *The American Journal of Sociology*, Vol.95, No. 1, 1-37
- GAMSON, William A. ; STUART, David. 1992 « Media Discourse as a Symbolic Contest : The Bomb in Political Cartoons » *Sociological Forum*, Vol.7, No.1, 55-86
- GILMARTIN, Patricia ; BRUNN, Stanley D. 1998 « The Representation of Women in Political Cartoons of the 1995 World Conference on Women » *Women's Studies International Forum*, Vol.21, No.5, pp.535-549

- KOETZLE, William ; BRUNELL, Thomas L. 1996 « Lip-Reading, Draft-Dodging, and Perotnoia : Presidential Campaigns in Editorial Cartoons » *Press/Politics*, Vol.1, No.4, 94-115
- PRESS, Charles. 1980 *The Political Cartoon*. Rutherford : Fairleigh Dickinson
- TEMPLIN, Charlotte. 1999 « Hillary Clinton as Threat to Gender Norms : Cartoon Images of the First Lady » *Journal of Communication Inquiry*, Vol.23, No.1, 20-36
- Pierre Favre, « Fixer l'événement. La représentation des manifestations dans la peinture au début du XXe siècle » in Yves Meny (ed.) *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, pp.245-263

Chronologie

- 1993 La cour suprême de Hawaii considère inconstitutionnelle l'interdiction du mariage des couples de sexes différents
- 1996 Clinton signe le « Defense of Marriage Act » (définit le mariage, au niveau fédéral, comme l'union d'un homme et d'une femme)
- 1998 Référendum à Hawaii (le mariage des couples du même sexe n'est pas autorisé)
- 1999 La cour suprême du Vermont considère qu'exclure les couples du même sexe des droits accordés par le mariage est anticonstitutionnel
- 2003 06 26 : *Lawrence v. Texas* (Cour Suprême des États-Unis) : le juge Scalia y prédit l'ouverture prochaine du mariage.
- 2003 11 27 : *Goodridge v. Dept. of Health* (Cour Suprême du Massachusetts) : donne à la législature du Massachusetts 180 jours pour mettre en place le mariage gay
- 2003 12 Discussions autour d'un amendement à la Constitution
- 2004 01 04 : Mariage de Britney Spears à Las Vegas (le mariage sera annulé 55h plus tard)
- 2004 01 20 : Discours sur l'état de l'Union : George Bush, Jr., défend le mariage hétérosexuel contre les « juges activistes »
- 2004 02 L'Ohio vote une loi interdisant le mariage du même sexe (38^e État depuis 1996)
- 2004 02 12 : À l'avant-veille de la Saint Valentin, le maire de San Francisco (Gavin Newsom) autorise sa ville à célébrer des mariages du même sexe. En 5 jours, plus de 2 400 mariages sont célébrés.
- 2004 (mai) Ouverture du mariage aux couples du même sexe au Massachusetts
- 2004 (novembre) Réélection de G.W. Bush

- 2008 (mai) La cour suprême de Californie considère inconstitutionnelle l'interdiction faite aux couples du même sexe de se marier
- 2008 (juin) Ouverture du mariage en Californie
- 2008 (novembre) Référendum en Californie : le mariage est de nouveau fermé aux couples du même sexe (amendement à la constitution californienne)
- 2008 (novembre) Après décision de la cour suprême du connecticut : ouverture du mariage
- 2009 (avril) Légalisation du mariage gay dans l'Iowa (décision cour suprême)
- 2009 Mariage gay légal dans le Vermont